

RÉFORME DU RÈGLEMENT DE LA LOI SUR LES ÉTRANGERS 2022

Décret royal 629/2022, du 26 juillet, modifiant le Règlement de la Loi Organique 4/2000, sur les droits et libertés des étrangers en Espagne et leur intégration sociale, après sa réforme par la Loi Organique 2/2009, approuvée par le Décret Royal 557/2011, du 20 avril.

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 16 AOÛT 2022



**Asociación Pro Derechos
Humanos de Andalucía**
www.apdha.org



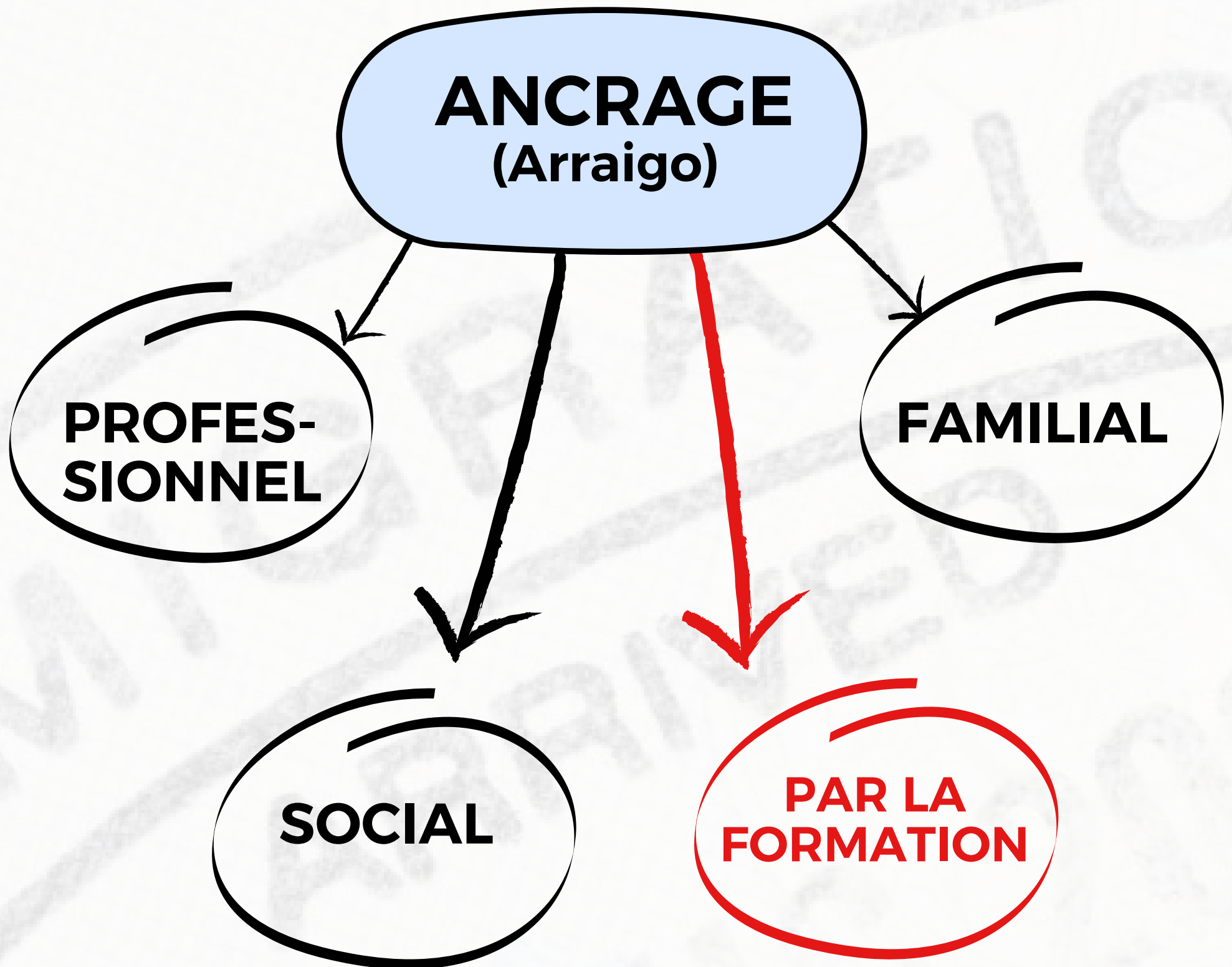
EMBAUCHE DANS LE PAYS D'ORIGINE :

- **MIGRATION CIRCULAIRE** : supprime les permis de séjour ayant une durée déterminée :
 - Autorisation de travail pour 4 ans : 9 mois de travail en Espagne et **ENGAGEMENT DE RETOUR** au pays d'origine.
 - Lien du travailleur ou de la travailleuse avec le même employeur pendant 4 ans.
- **L'EMPLOYEUR** :
 - **SEULEMENT OBLIGÉ DE PAYER LE VOYAGE** (billet d'aller vers l'Espagne, pas pour le retour).
 - Doit fournir un logement adéquat en termes de dignité et d'hygiène, mais **n'est pas obligé de le payer.**
 - Il doit communiquer le salaire mais **PAS D'OBLIGATION DE TRADUCTION**



Asociación Pro Derechos
Humanos de Andalucía
www.apdha.org

RÉGULARISATION PAR :

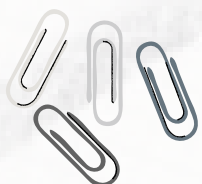




ANCRAGE PROFESSIONNEL

(Arraigo laboral)

- 2 ans de résidence en Espagne DÉMONSTRABLES.
- Au moment de la demande, être en situation administrative irrégulière.
- 6 MOIS d'activités professionnelles déclarées à la Sécurité Sociale (indépendant ou salarié).



ANCRAGE PAR LA FORMATION

(Arraigo por formación)

- 2 ans de résidence en Espagne.
- Une AUTORISATION DE SÉJOUR est obtenue pour un an, prolongeable pour une autre année, mais pas de permis de travail.
- La formation doit être destinée à l'emploi ou à l'obtention d'un certificat professionnel, de compétences techniques ou d'habilitation professionnelle.
- Une fois l'autorisation concédée, il faut procéder à l'inscription (dans un délai maximum de 3 mois).
- Pendant la durée de validité de l'autorisation et une fois la formation achevée, une AUTORISATION DE SÉJOUR ET DE TRAVAIL peut être demandée.
 - Présenter un contrat de travail au SMI (salaire minimum interprofessionnel) signé par le demandeur et l'employeur.
 - Un permis de SÉJOUR TEMPORAIRE ET DE TRAVAIL est obtenu pour 2 ans.



Asociación Pro Derechos
Humanos de Andalucía
www.apdha.org

ANCRAGE SOCIAL

(Arraigo social)



- **3 ans de résidence en Espagne.**
- **Contrat de travail à durée indéterminée :**
 - **SMI (salaire minimum interprofessionnel)**
 - **30 heures hebdomadaires**
 - **20 heures hebdomadaires s'il y a des enfants à charge.**
- **Possibilité de présenter 2 contrats ou plus avec différents employeurs dans le secteur agricole.**
- **Exercer des activités de la même profession ou d'une profession différente, à temps partiel et pour plus d'un employeur. Par exemple : 20 heures de travail ménager et 10 heures de travail dans un magasin.**
- **RAPPORT D'ANCRAGE (Informe de arraigo) : doit être émis et notifié à la personne concernée dans les 30 jours suite à la demande.**
 - **Si la personne dispose de 100% de l'IMV (revenu minimum vital) annuel, le rapport d'ancrage peut recommander que la personne soit exemptée de la nécessité de présenter un contrat de travail.**



Asociación Pro Derechos
Humanos de Andalucía
www.apdha.org

IMV: Ingreso Mínimo Vital

ANCRAGE FAMILIAL

(Arraigo familiar)



A) Père, mère ou tuteur d'un mineur espagnol à sa charge, qui vive avec le ou la mineure ou dans le cas de ne pas vivre avec, qui soit à jour dans ses obligations parentales.

B) Personnes qui apportent un soutien à des personnes de nationalité espagnole ayant un handicap pour l'exercice de leur capacité juridique et qui vivent avec elles.

C) Conjoint(e) ou concubin(e) de citoyen(ne) espagnol(e).

- **La personne espagnole, tout comme son/sa conjoint(e) ou concubin(e) doit avoir :**
 - **Ascendants de + 65 ans ou de - 65 ans à sa charge.**
 - **Descendants de moins de 21 ans ou de plus +21 ans à sa charge.**
- **Dans les 3 cas, le PERMIS DE SÉJOUR ET DE TRAVAIL EST POUR 5 ANS.**
- **Il n'est pas nécessaire de démontrer la possession de moyens économiques, mais seulement le lien familial.**

D) Fils et filles d'un père ou d'une mère qui étaient originellement espagnols.



**Asociación Pro Derechos
Humanos de Andalucía**
www.apdha.org

RENOUVELLEMENT

- Le renouvellement de la résidence temporaire passe de 2 à 4 ans.

AVANT :
1 an
2 ans
2 ans
LONGUE DURÉE

MAINTENANT :
1 an
4 ans
LONGUE DURÉE

REGROUPEMENT FAMILIAL DES MINEURS



- Intérêt supérieur de l'enfant.
- Interprétation favorable à la vie de famille.
- Réduction des exigences économiques :
 - Avant : 150% de l'IPREM (Indicateur public de revenu à effets multiples) pour 2 membres ET 50% de l'IPREM pour chaque membre additionnel.
 - Maintenant : 110% de l'IMV (revenu minimum vital) pour 2 membres dont un mineur et 10% de l'IMV pour chaque mineur supplémentaire.



Asociación Pro Derechos
Humanos de Andalucía
www.apdha.org

IPREM : Indicador Público de
Renta de Efectos Múltiples
IMV: Ingreso Mínimo Vital

COMPATIBILITÉ ÉTUDES ET TRAVAIL



- **Les personnes disposant d'un permis de séjour pour les études pourront demander un permis de travail :**
 - **MAXIMUM 30 heures hebdomadaires.**
 - **L'employeur fait la demande.**
 - **Possibilité de travailler à son compte.**
- **Dans certains cas, l'autorisation est automatique.**

SOURCE : <https://www.boe.es/boe/dias/2022/07/27/pdfs/BOE-A-2022-12504.pdf>



**Asociación Pro Derechos
Humanos de Andalucía**
www.apdha.org